



UNITED NATIONS  
UNIVERSITY

UNU - CRIS

COMPARATIVE REGIONAL INTEGRATION STUDIES



# UNU-CRIS Working Papers

## W-2009/15

CARACTERISTIQUES ET CONDITIONS DU PROCESSUS  
D'INTEGRATION GLOBALE DES MARCHES: UNE APPROCHE SOCIO-  
HISTORIQUE

**Author:**

Giovanni Molano Cruz

## **The author**

**Giovanni Molano Cruz**

Visiting Researcher à l'UNU-CRIS

United Nations University Research and Training Centre on Comparative Regional Integration Studies (UNU-CRIS) – C/o Grootseminarie, Potterierei 72 – 8000 Brugge (BELGIUM). E-mail: [gmolanocruz@cris.unu.edu](mailto:gmolanocruz@cris.unu.edu).

United Nations University - Comparative Regional Integration Studies  
Potterierei 72, 8000 Brugge, BE-Belgium  
Tel.: +32 50 47 11 00 / Fax.: +32 50 47 13 09  
[www.cris.unu.edu](http://www.cris.unu.edu)

## **Abstract**

### **Caractéristiques et conditions du processus d'intégration globale des marchés: une approche socio-historique**

#### **Résumé**

Les liens et les interactions entre les sociétés ainsi que les rapports de celles-ci avec l'arène globale sont signalés comme propres à notre temps. La nouveauté ne réside pourtant pas dans l'existence de ces types de liens, mais plutôt dans l'intensification de tels liens et rapports. Pour contribuer à comprendre ce phénomène d'interdépendance croissant ce document présente une lecture socio-historique de la dynamique de la mondialisation. D'abord sont décrites les valeurs et relations sociales propres de la dynamique de l'économie mondiale. Puis sont tracées les caractéristiques des structures de l'espace global contemporain, ainsi que la façon dont les échanges financiers renforcent la libéralisation des entraves aux marchés. La dernière partie explicite autant les effets politiques, que les changements dans la coopération économique provoqués par le processus d'intégration globale des marchés.

### **Features and conditions of the processes of global integration of markets: a socio-historical approach**

#### **Abstract**

In the contemporary world, societies are increasingly perceived as linked to each other through different international phenomena. Links and interactions between them as well as their relations with the global arena are among the principal features of our times. The originality of this phenomenon lies less in the fact of its existence than in the degree of intensification of these links and relations. This text contributes to understanding this phenomenon of increasing interdependence by presenting a socio-historical reading of the dynamics of globalization. The values and types of social relations characterizing the dynamics of global economy are described in the first place. Then, the text goes on to trace the structural characteristics of the contemporary global space as well the ways through which financial exchanges strengthen the liberalization of market barriers. The final part lays out political effects and changes caused by processes of global integration of markets in the sphere of economic cooperation.

## Introduction

Nombreux sont les travaux qui remarquent comment l'expansion d'échanges de biens, services et capitaux est une des multiples formes de la tendance des marchés à l'intégration globale. De plus, la perception selon laquelle les sociétés sont de plus en plus liées avec des phénomènes internationaux est largement répandue. Les liens et les interactions entre les sociétés ainsi que les rapports de celles-ci avec l'arène globale sont ainsi souvent signalés comme propres à notre temps. La nouveauté ne réside pourtant pas dans l'existence de ces types de liens, et des phénomènes qui en découlent, mais plutôt dans l'intensification de tels liens et rapports. Pour contribuer à comprendre ce phénomène d'interdépendance croissante, ce document présente une lecture socio-historique de la dynamique de la mondialisation<sup>1</sup>.

Ce phénomène, apparemment devenu une donnée de notre temps, est en fait un processus socio-historique multidimensionnel qui porte particulièrement sur la suppression des entraves au libre-échange et à l'intégration des économies nationales. L'expression s'applique autant à l'interdépendance croissante de la production, du marché, du commerce et des finances, qu'à la progressive participation des économies nationales dans le système financier global. Elle désigne des transformations qui tendent à configurer un marché mondial pour les biens, les services, le capital et le travail. Comme processus qui évolue et se modifie dans le temps, la mondialisation n'englobe pas, par simple définition mécanique, l'ensemble du monde. Il ne s'agit pas là d'une extension planétaire de l'économie de marché, imposée par un modèle occidental triomphant et homogénéisant. La mondialisation suppose plutôt un certain type de relations sociales d'échange dans un mouvement qui induit des redécoupages de l'espace et mutations de l'autorité politique. Sur la base de cette hypothèse, le document est ordonné en quatre temps. D'abord sont décrites les valeurs et relations sociales propres de la dynamique de l'économie mondiale. Puis sont tracées les caractéristiques des structures de l'espace global contemporain, ainsi que la façon dont les échanges financiers renforcent la libéralisation des entraves aux marchés. La dernière partie explicite autant les effets politiques, que les changements dans la coopération économique provoqués par le processus d'intégration globale des marchés.

## Aux origines de la mondialisation: l'économie-monde

Appréhender la logique de la mondialisation renvoie premièrement au capitalisme comme forme spécifique et historique qu'ont eu les sociétés pour organiser leur vie matérielle. Cette configuration

---

<sup>1</sup>. Ce travail fait partie d'une recherche menée à l'UNU-CRIS sur la gouvernance globale et l'intégration mondiale de marchés. Je tiens à remercier Philippe De Lombaerde, Luk Van Langenhove et toute l'équipe de l'UNU-CRIS pour leur appui au bon déroulement des mes recherches et du travail de rédaction.

économique et sociale a toujours eu une dimension mondiale impliquant des formes de coopération et d'inégalités diverses. Le capitalisme comporte une dynamique non linéaire et multiple qui englobe un type de relations sociales susceptibles de traverser les frontières politiques et culturelles. Un point de départ fécond pour saisir sa genèse se trouve dans la définition que Fernand Braudel fait de l'« économie-monde »<sup>2</sup> Sous une perspective historique, celle-ci est de fait le cadre de la naissance du capitalisme<sup>3</sup>.

### Les traits caractéristiques de l'économie-monde

Braudel a parlé d'« économie-monde », comme « l'économie d'une portion seulement de notre planète, dans la mesure où elle forme un tout économique »<sup>4</sup>. C'est-à-dire un espace économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liens et ses échanges intérieurs accordent une certaine unité organique.

L'économie-monde explicite une triple réalité. Elle occupe un espace géographique déterminé mais qui n'est pas clos, tout au contraire, il se transforme à partir des ruptures et ouvertures. L'économie-monde comporte un ou plusieurs pôles de centres qui peuvent changer tant dans le temps que dans l'espace. Enfin, l'économie-monde s'organise en zones successives à partir de ce(s) pôle(s). C'est-à-dire qu'elle est hiérarchisée, il est possible ainsi de distinguer une région qui entoure le centre, des zones intermédiaires et des marges périphériques, larges et subordonnées. L'économie-monde se divise donc en zones concentriques d'échanges. L'espacement du niveau et formes de vie entre le cœur et ses marges les plus éloignées est considérable. Ainsi, « en 1650, c'est la juxtaposition, la coexistence de sociétés qui vont de la société déjà capitaliste, la hollandaise, aux sociétés serviles et esclavagistes, tout au bas de l'échelle »<sup>5</sup>.

Des exemples d'économie-monde se trouvent partout dans l'histoire et la géographie. Mais c'est « l'économie-monde » configurée en Europe à partir de la fin du XIV<sup>e</sup>me, qui s'est étendue à travers les liens tissés avec d'autres « économies-monde », par un type particulier de marchands. Les rapports sociaux de la production et des échanges commerciaux dominants dans l'économie-monde européenne, accompagnés d'une centralisation du pouvoir politique, d'une institutionnalisation des formes de crédit et

---

<sup>2</sup> Je ne rentre pas dans les détails de l'œuvre monumentale de Fernand Braudel. Puisque mon propos est plus modeste : évoquer le caractère historique de la mondialisation économique, je ne prends que le volume qui reproduit les trois conférences que l'historien français a fait à l'Université de Johns Hopkins en 1976, réunis dans un livre intitulé *La Dynamique du capitalisme*. Cette publication riche en définitions concises a précédé de trois ans la publication du livre *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme*, Paris, Armand Colin.

<sup>3</sup> Nombreux sont les auteurs qui coïncident sur ce point. Cf. par exemple : GRAZ Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2004, p 6 ; LAROCHE Josépha, *Mondialisation et gouvernance mondiale* (sous la dir.), Paris, PUF-Iris, 2003, p 11 ; HUGON Philippe, « L'évolution de la pensée économique de la mondialisation » dans GEMDEV (Ed), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala, 1999, p 28 ; MICHALET Charles-Albert, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, Paris, La Découverte, 2002, p 14

<sup>4</sup> BRAUDEL Fernand, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1985, p 85.

<sup>5</sup> *Idem* p 96

de la quête du profit, ont ainsi traversé les frontières politiques et culturelles. Dans ce processus, précise Braudel, les marchands et négociants, caractérisés par la masse de capitaux qu'ils détiennent et peuvent investir à long terme, ont joué un rôle central. Car ils connaissaient souvent le marché aux deux bouts de la chaîne. Plus celle-ci s'allongeait et plus ils pouvaient tirer des bénéfices. Ils ne craignaient pas de se confronter aux risques et se lançaient dans le commerce lointain, « à l'aventure », rentrant en contact avec d'autres « économies-monde », pour gagner plus d'argent que s'ils avaient continué à développer leurs affaires dans un cadre géographique restreint. Ils ont ainsi toujours débordé de leur espace régional d'origine. L'élargissement de l'« économie-monde », bâtie sur l'expansion européenne, sur les mouvements et les échanges des européens, met en lumière une des matrices du capitalisme, se tourner de plus en plus vers les échanges externes. Toutefois, les progrès techniques et les perfectionnements du transport spécialisé ont aussi influencé le développement des échanges économiques. Au XVIème siècle, par exemple, les améliorations dans la navigation ont favorisé les liens de production entre régions lointaines.

La genèse de ce nouveau type de négociant, le capitaliste, se repère dès la fin du Moyen Age. Souvent « fuyant la transparence et le contrôle », il a agi à côté du marché traditionnel et contrôlé et a su utiliser à son profit ses relations privilégiées avec les gouvernants, pour que ses pratiques et formes d'échanges soient incorporées par les règles produites par les autorités, ce qui permettra un mouvement de pratiques d'échange du *private market* au *public market*. En outre, dans l'économie-monde les régions concentriques impliquent une simultanéité des réalités, des formes de vie, où « reposent tous les problèmes à la fois ». En fait, le capitalisme vit de cet étagement régulier : les zones externes nourrissent les zones médianes, et surtout les centrales »<sup>6</sup>. De ce point de vue, l'homogénéisation n'est donc pas l'essence du capitalisme car sa dynamique produit des différenciations, des disparités, pour, aussitôt les dépasser dans un mouvement jamais inachevé. Ces transformations ont été d'abord poussées sous le rayonnement des villes puis des Etats.

Entre la fin du XIVème et le début du XXème siècle, l'« économie-monde » occidentale a connu cinq changements de centre. Vers 1500, juste après la « découverte » du « Nouveau Monde », la Méditerranée perd son influence au profit de l'aire Atlantique. La ville italienne de Venise cède le rôle dominant qu'elle exerçait depuis plus d'un siècle au profit de la ville d'Anvers, au nord de l'Europe. Entre 1550-1560, les métaux précieux des mines d'Amérique circulent par Gênes, qui le redistribue sur le continent européen. A partir du début du XVIIème siècle, c'est Amsterdam qui éclipse définitivement la Méditerranée et domine le monde économique. Deux siècles plus tard le centre de l'économie mondiale sera l'Angleterre, cœur de la révolution industrielle, ou plus précisément Londres, comme le remarque Braudel. Ces

---

<sup>6</sup> *Idem*

transferts de centres économiques seront suivis d'un nouveau transfert hors Europe, « en 1929, le centre du monde, avec un peu d'hésitation est passé ainsi, sans ambiguïté de Londres à New York »<sup>7</sup>. Or, en réalité l'apparition d'une véritable économie mondiale est placée au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la consolidation en Europe d'une forme d'organisation politique spécifique, le Etats-nations qui contribuera à l'expansion du marché. Si les marchands sont la cheville ouvrière, les industriels apparaissent comme les acteurs concentrés dans les frontières de leurs pays d'origine et les banquiers demeurent au service des besoins des financements des commerçants et des princes.

Cependant, le protagoniste central des échanges commerciaux qui dominent l'économie mondiale est l'Etat-nation. Cette forme d'autorité politique, constituée par des institutions et un peuple partageant culture, langue et histoire, sur la base d'un territoire défini par des frontières<sup>8</sup>, et concentrant le pouvoir politique selon diverses trajectoires historiques et sociales<sup>9</sup>, s'affermira en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle. Structurés sur les principes de territorialité et souveraineté, les Etat-nations seront les garants de la paix, à la suite de la signature, le 24 octobre 1648 à Westphalie, des traités qui ont mis fin aux guerres européennes. Cet événement a positionné l'Etat comme l'unité, l'organisation, et la politique de base vers l'intérieur et l'extérieur de la société. Parce qu'il centralise le pouvoir au sein de celle-ci, à travers le monopole légitime de la violence sur un territoire donné selon la définition classique de Max Weber<sup>10</sup>, Désormais, avec d'autres unités analogues, l'Etat construit de relations qui organisent l'espace externe du politique et de l'économie. Dans ce sens, outre le rôle de garant de la sécurité, voire de la paix, par le biais des relations interétatiques, l'Etat-nation deviendra aussi un puissant promoteur des échanges économiques propres à l' « économie-monde » européenne. D'après Braudel, « le capitalisme ne triomphe que lorsqu'il s'identifie avec l'Etat, qu'il est l'Etat »<sup>11</sup>.

Certes, lorsque l'on observe le capitalisme de nos jours à la lumière de l' « économie- monde » d'hier, on remarque qu'il a incontestablement changé d'échelle, mais pas de nature. Il reste plus que jamais braqué vers l'échange international. Il s'appuie toujours sur les monopoles de fait ou de droit. Enfin, il n'occupe pas tout l'espace social, il se déploie en zones concentriques incluant des réalités différentes. C'est un phénomène mouvant, dynamique, où chaque étape de ses transformations a conduit à des redécoupages de l'espace économique et révisions de l'autorité politique.

---

<sup>7</sup> *Idem* p 86

<sup>8</sup> RENAN Ernest, *Qu'est ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

<sup>9</sup> DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007. Notamment la deuxième partie : « Genèse de l'Etat moderne ».

<sup>10</sup> WEBER Max, *Economie et Société*, Paris, Pocket, 1995. Vol I. Notamment « Les catégories de la sociologie », p 97

<sup>11</sup> BRAUDEL Fernand, *op.cit.*, p 68

## Notre première mondialisation

En 2003, Suzanne Berger, reprend implicitement la réflexion de Braudel sur la configuration dynamique et non linéaire du capitalisme et rappelle que “voici cent ans, les pays développés d’Europe occidentale et d’Amérique étaient engagés dans un processus de mondialisation analogue à celui que nous connaissons aujourd’hui”. Elle précise qu’en moins de cinquante ans, entre 1870 et la première guerre mondiale, l’internationalisation de l’économie « y atteignit, dans les domaines du commerce et de la mobilité des capitaux, un niveau qu’elle ne retrouverait qu’au milieu des années quatre-vingt »<sup>12</sup>. C’était « notre première mondialisation », accompagnée de vastes mouvements de population hors des économies à bas salaires, favorisés entre autres par la baisse des coûts de transport. Au tournant du XXème siècle, à peu près 55 millions d’Européens se sont installés dans « le Nouveau Monde », notamment dans les deux extrêmes du continent, aux Etats-Unis et en Argentine. Avant la Première Guerre mondiale, dans les pays d’Europe occidentale, les travailleurs pouvaient franchir les frontières sans qu’on leur demande ni passeport, ni permis de séjour ou de travail. Malgré les nouvelles législations sur les tarifs douaniers, et la rhétorique politique, les importations et les exportations ont largement augmenté. En 1910, le commerce représentait une part importante des économies nationales qu’il ne retrouverait, là encore, que soixante-dix ans plus tard.

De plus, des torrents d’actions et d’investissements directs furent déversés de l’Europe et des Etats-Unis vers l’Amérique latine, aux marges de l’Europe et de l’Asie. Sur une échelle globale, Karl Polanyi a démontré qu’au XIXème siècle, parallèlement au contrôle politique exercé par l’Empire britannique sur l’organisation de l’espace économique mondial, d’autres mécanismes développés au sein de la « haute finance » ont favorisé le puissant essor des échanges économiques. Sur un plan plus conceptuel, Polanyi place aussi la genèse du « marché autorégulateur »<sup>13</sup>, dans ce même siècle.

Or, bien que « la première mondialisation » ait impliqué une circulation intensive des biens, capitaux et travailleurs, Berger souligne qu’à l’exception des flux migratoires, nous avons aujourd’hui rattrapé et dépassé les chiffres de la période 1870-1914<sup>14</sup>. A cette époque, sont aussi accordées par les Etats des nouvelles formes de coopération. Bien que leur but ne fut pas professé, ces configurations de la coopération politique deviendront des supports de l’expansion de l’économie capitaliste. Il s’est agi de la genèse des formes d’action collective gérées par les Etats pour atteindre des objectifs communs. Par exemple, en 1815, a été créée la Commission centrale pour la navigation sur le Rhin, afin d’assurer les

---

<sup>12</sup> BERGER Suzanne, *Notre première mondialisation. Leçons d’un échec oublié*, Paris, La République des idées-Seuil, 2003, p 6

<sup>13</sup> POLANYI Karl, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983. SOBEL Richard (sous la dir), *Penser la marchandisation du monde avec Polanyi*, Paris, L’Harmattan-Cahiers Lillois d’économie et de sociologie, 2007

<sup>14</sup> BERGER Suzanne, *op.cit* p 7

bases d'une navigation fluviale transfrontalière en Europe, mais en 1838, les épidémies répétées de choléra poussent à établir un Conseil supérieur de santé en charge de l'inspection des ports turcs. Ensuite, à partir de 1850, ces types d'initiatives vont se multiplier. En 1865, l'Union télégraphique internationale servira de modèle. Elle garantissait la circulation des messages à travers les frontières, tout en conduisant à une harmonisation des spécifications techniques nécessaires à une telle circulation. Avec le même but, cette organisation interétatique va aussi définir des tarifs internationaux.

Sous ces conditions, il n'en fallait pas plus pour que les Etats créent d'autres organisations similaires de coopérations : comme l'Union postale universelle (1874), l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (1883), l'Union internationale pour le transport des marchandises par le chemin de fer (1884-1990), la Cour permanente d'arbitrage (1899), le Bureau international du travail (1901), l'Institut internationale de l'agriculture (1905).

Ces formes de coopération entre Etats ont facilité le développement des entreprises de domaines variés tels que la chimie, l'électricité et l'agro-alimentaire<sup>15</sup>. De fait, elles remplissaient deux fonctions essentielles. D'une part, la promotion de l'industrialisation autant sur le plan des échanges qu'au niveau des infrastructures, des normes industrielles et de la propriété intellectuelle. D'autre part, les « unions publiques internationales » étaient censées gérer des conflits potentiels à caractère économique, voire politique. Selon Jean-Christophe Graz, la projection de ces organisations intergouvernementales est restée confinée à l'échelle européenne<sup>16</sup>. Toutefois, au XIX<sup>ème</sup> siècle, les efforts pour institutionnaliser des liens de coopération n'étaient pas exclusifs aux Etats européens.

Entre 1889-1990, s'est ainsi tenue à Washington, la première Conférence internationale américaine, réunissant des représentants des Etats-Unis et de l'ensemble des dix-sept républiques latino-américaines de l'époque, sauf la République dominicaine<sup>17</sup>. Les deux points saillants de la conférence ont été : la création d'une union douanière et la solution pacifique des conflits. Ils étaient l'expression de deux champs bien définis. Si pour les Etats-Unis, les enjeux de la rencontre résidaient dans les questions commerciales et douanières au sud du continent, pour les gouvernements des pays latino-américains, il s'agissait plutôt d'éviter des éventuelles interventions étatsuniennes dans leur territoire<sup>18</sup>. Bien que la

---

<sup>15</sup> GRAZ Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2004, p 14-15.

<sup>16</sup> *Idem*

<sup>17</sup> La République Dominicaine a présenté comme argument pour justifier son absence, le fait que le gouvernement des Etats-Unis n'avait pas ratifié un traité bilatéral d'arbitrage et réciprocité commerciale signé en 1884

<sup>18</sup> La méfiance des pays au sud du Rio Grande n'était pas le fruit d'une perception. Au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, on voit les Etats-Unis, nouvel acteur mondial, agrandir leur territoire vers l'ouest et jusqu'au Pacifique et vers le sud, au détriment des tribus indiennes et de la moitié des territoires de la République mexicaine, perdus ou vendus en moins de dix ans. Cf. MAYA SOTOMAYOR Teresa, « Estados Unidos y el panamericanismo: el caso de la primera conferencia internacional americana (1889-1890) », *Revista Historia Mexicana*, 45(4), abril-junio, 1996, p 759-781. Disponible sur [www.historiamexicana.colmex.mx](http://www.historiamexicana.colmex.mx)

conférence ait été marquée par de grandes tensions, et malgré l'opposition initiale de la représentation argentine, les participants ont fondé l'Union panaméricaine et son Bureau commercial des Républiques américaines. Ce type de relations de coopération entre Etats, inscrites dans un processus d'intensification des échanges économiques, aura une continuité même à la suite de la Première Guerre mondiale, conflit déclenché en Europe qui secouera la planète.

## Structuration de l'espace mondial contemporain

Certes, après la Première Guerre mondiale l'ordre politique et économique mondial ne font pas preuve de stabilité. En premier lieu, la révolution russe a mis en place un nouveau modèle politique, économique et social. Sur une perspective historique, les événements menés par Lénine en octobre 1917 à Saint-Petersbourg et l'apparition du modèle communiste, ont annoncé que pour la première fois, le capitalisme serait confronté à un autre type d'organisation de la société, politique et de l'économie<sup>19</sup>. De la naissance de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) découla l'effort de « construire une mondialisation différente »<sup>20</sup>. En second lieu, après 1918, suite aux échecs pour créer de rapports permanents de paix et sécurité collective et concilier les déséquilibres économiques, symbolisés respectivement par la défaite de la Société des Nations et la crise de 1929, la guerre éclata à nouveau en Europe et ses conséquences s'étendirent encore une fois au monde entier. Ces incidents vont entériner dans les analyses de la politique mondiale des interprétations selon lesquelles les considérations politiques et stratégiques priment par rapport aux ressorts économiques et sociaux. Ainsi, l'Etat apparaît comme le principal moteur de la scène internationale, caractérisée par la confrontation, et les sphères interne et externe de l'action politique demeurent nettement séparées. Selon cette interprétation de l'espace global, nommée réaliste, c'est avant tout le jeu diplomatique de l'équilibre des forces et la prudence des hommes d'Etat qui sont garants du sens de l'ordre mondial. Cette vision volontariste dans laquelle tout part de l'Etat et tout revient à lui marquera pendant une longue période l'étude du champ mondial<sup>21</sup>.

## Libéralisme et coopération au développement

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, et nonobstant les rivalités « Est-Ouest », s'est érigé un ordre économique global strictement libéral soutenu par des institutions de coopération entre Etats censées assurer la stabilité des échanges et la politique mondiale. D'une part les « sœurs jumelles de Bretton

---

<sup>19</sup> HOBBSAWM Eric, *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle 1914-1991*, Bruxelles, Editions Complexe-Le Monde Diplomatique, 1999.

<sup>20</sup> KEBARDJIAN Gérard, "Analyse économique et mondialisation: six débats" dans GEMDEV, *op.cit* p 95

<sup>21</sup> BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presse de Sciences-Po, 2003. Notamment Chapitre 4 « Le Paradigme réaliste » p 111-142 et Chapitre 12 « La coopération », p 367-389

Woods », le Fond monétaire internationale (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (devenue dans le langage courant Banque mondiale, BM), ainsi que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT, pour son acronyme en anglais) ont été créés, fin des années 1940, dans le but de garantir autant l'équilibre des politiques économiques des Etats que les échanges commerciaux. D'autre part, l'essor de la coopération économique internationale s'est traduit aussi, à partir de 1945, par la création au sein du système des Nations Unies, d'une série d'institutions de nature technique certes (visant la santé, l'alimentation, l'éducation, la science, etc.)<sup>22</sup>, mais dont la portée ne négligeait pas les implications politiques, stratégiques et économiques. Autrement dit, parallèlement à des institutions visant l'organisation des rapports économiques, a été renforcée la coopération concernant la réalisation de buts communs, lesquels ont varié dans l'histoire et continuent de changer selon les moments.

Les organisations multilatérales bâties à la suite de la Seconde guerre mondiale ont soutenu le cadrage d'une autre représentation de caractère économique de l'espace mondial : les rapports « Nord/Sud », structurés sur toute une panoplie de dispositifs internationaux et le transfert de flux financiers et coopération technique du « Nord » vers le « Sud ». Il s'agit de la configuration de la « coopération au développement » qui, depuis sa genèse, ne révèle pas uniquement des intérêts d'aide et valeurs de solidarité.

Aux Etats-Unis, le 20 janvier 1949, lors de son investiture présidentielle, dans le point IV de son discours, Harry Truman a lancé un programme basé sur l'aide technique à destination des « gens de ce monde [qui] vivent dans des conditions de misère ». Le programme, conçu selon une séparation subacente de l'économie et de la politique<sup>23</sup>, deviendra le projet du « développement » et son corollaire d'aides publiques au développement. Il véhiculera à la fois les valeurs occidentales de progrès et de coopération, ainsi que l'universalisation d'une conception libérale de l'Etat<sup>24</sup>. Désormais l'espace global sera expliqué aussi selon un cadre de relations de coopération entre pays « riches » du « Nord », dits développés ou industrialisés, et les économies « appauvries » du « Sud », dites en voie du développement ou sous-développées. D'emblée la représentation renvoyait notamment à un « Nord », formé par les victorieux Etats-Unis et les pays « à reconstruire » de l'Europe occidentale, et à un « Sud » réunissant des pays d'Amérique latine, Afrique et Asie. Pourtant, plus que des critères d'ordre géographique, c'était un ensemble d'indicateurs, parfois difficiles à maîtriser, combinant des données économiques, politiques et

---

<sup>22</sup> Outre la Banque mondiale, le FMI et le GATT, pendant les années 1940 ont été créés : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1945), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (1945), l'Organisation mondiale de la Santé (1945), le Fond des Nations Unies pour l'enfance (1946).

<sup>23</sup> STRANGE Susan, « Truman's Point Four » dans KEETON George, SCHWARZENBERGER (Eds), *Year Book of World Affairs*, London, Stevens and Sons Ltda, 1950, p 264-288.

<sup>24</sup> RIST Gilbert, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2001.

sociales, qui servira à différencier l'Europe et les Etats-Unis du reste du monde. C'est la raison pour laquelle, dans une réflexion sur la mondialisation, Edgar Morin a dénoncé que « le développement, notion apparemment universaliste, constitue un mythe typique du sociocentrisme occidental, un moteur d'occidentalisation forcée, un instrument de colonisation des "sous-développés" (le Sud) par le Nord »<sup>25</sup>.

Gilbert Rist a démontré que si le projet du « développement », axé sur un nouveau binôme « développement / sous-développement », a été présenté par le président étasunien Truman comme un programme désintéressé et solidaire, il impliquait aussi des composantes politiques et économiques précises qui mobiliseront une nouvelle représentation du monde. D'une part, l'adjectif « sous-développement » apparaît dans le discours comme synonyme de « régions économiquement arriérées »<sup>26</sup>. Cette rhétorique, qui vide de sens la division des colonies soumises à leur métropole, servait notablement les intérêts des Etats-Unis. Ces derniers ont en effet profité du démantèlement des empires coloniaux pour avoir accès à de nouveaux marchés et ce « programme de développement » leur permettra par la suite d'affirmer leur hégémonie sur la base d'une proposition qui se prétendait au-delà du clivage idéologique capitalisme/communisme. Même si le but était justement de stopper le communisme, cet objectif politique a été déplacé par un souci d'extension et croissance de la production. Au lieu d'un débat sans fin autour de l'organisation sociale, de la propriété des moyens de production ou du rôle de l'Etat, le programme de « développement » offrait une option d'essor économique et social. Dans cette perspective, a été créé le produit national brut, nouvelle norme, qui verra les Etats-Unis figurés à la tête du classement.

D'autre part, bien que le programme de « développement » ne soit assumé que comme un ensemble de mesures techniques situées en principe hors du débat politique (utilisation du savoir scientifique, croissance de la productivité, intensification des échanges internationaux), il demandait, selon le président Truman, la collaboration des milieux des affaires, du capital privé, de l'agriculture et du monde du travail de son pays. Il a ajouté que de cette manière « le programme [préconisé] pourra accroître grandement l'activité industrielle des autres nations et élever substantiellement leur niveau de vie. Ces développements économiques nouveaux devront être conçus et contrôlés de façon à profiter aux populations des régions dans lesquelles ils seront mis en œuvre. Les garanties accordées à l'investisseur devront être équilibrées par des garanties protégeant les intérêts de ceux dont les ressources et le travail se trouveront engagés dans ces développements »<sup>27</sup>. Autrement dit, l'aide et la solidarité avec les « sous-développés » comportaient aussi des éléments économiques. D'ailleurs, ce nouveau clivage entre

---

<sup>25</sup> MORIN Edgar, « Une mondialisation plurielle », *Le Monde*, le 26 mars 2002

<sup>26</sup> RIST Gilbert, *op.cit* p 118

<sup>27</sup> Le Point IV du discours du président Truman est commenté en détail par Gilbert Rist pour mettre à jour l'ensemble de ses présupposés. RIST Gilbert, *op.cit* p 118-133. Voir aussi STRANGE Susan « Truman's Point Four », *op.cit*.

« développement/sous-développement » fut accepté par ceux qui en Amérique latine, Afrique et Asie étaient à la tête d'Etats car c'était une manière d'affirmer leur prétention à bénéficier de l'« aide », voire de crédits et ressources économiques. Accepter l'« aide » était aussi une façon de revendiquer ou d'appeler à l'égalité juridique qui leur était refusée, et ceci notamment pour certains pays d'Asie et Afrique qui, sous une vague de décolonisation, parvenaient juste à leur indépendance.

Arturo Escobar, lui, a expliqué l'organisation du monde « développementaliste », basée sur des procédures, organismes et rapports institutionnellement accordés, selon cinq facteurs. Le premier est la réinterprétation des relations historiques entre l'Europe et les Etats-Unis, Réinterprétation matérialisée dans le « Plan Marshall » de 1948, lorsque, le deuxième facteur, les luttes anticoloniales démarrent notamment en Asie pour s'étendre après au continent africain. La nécessité de trouver de nouveaux marchés pour les produits Etatsuniens est le troisième facteur et la « crainte » devant le communisme ainsi que la surpopulation conformement le quatrième. Enfin, la relance de la croyance dans les bénéfices de la science et la technologie comme moyens d'organisation sociale fut le cinquième élément<sup>28</sup>. Ainsi la séparation « développement / sous-développement », souligne Rist, transmet une interprétation de l'histoire qui place les « sous-développés » en arrière et le « développés » et « développeurs », en avant. Il ajoute qu'« à la différence de la colonisation qui considérait le monde d'abord comme un espace politique où il fallait inscrire des empires toujours plus vastes, l'ère du « développement » est aussi celle de l'avènement généralisé de l'espace économique, à l'intérieur duquel l'accroissement du PNB [Produit national brut] constitue l'impératif majeur »<sup>29</sup>.

### **Prédominance des échanges commerciaux**

Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début des années 1970, un des traits dominants de l'espace économique mondial fut la prédominance des échanges commerciaux de biens. Dès les années 1940, s'ouvre en effet un intervalle de trente ans durant lequel le commerce, les migrations et les flux de capitaux furent réduits et contrôlés. Connu aussi comme la période des « Trente Glorieuses » par la forte croissance économique et l'hausse du niveau de vie, en Europe et aux Etats-Unis, elle reposait sur un mélange d'interventions économiques Etatiques et sur un système de redistribution de revenu national et d'assurance sociale. C'était l'« Etat providence » issu de la pensée de l'économiste britannique John Maynard Keynes qui octroyait à l'Etat un rôle central dans le bien-être collectif. Après un début difficile, marqué par la reconstruction de l'Europe, le modèle économique mis en œuvre en Europe et aux Etats-Unis a ainsi réussi un compromis social qui garantissait, en même temps, une croissance forte de la

---

<sup>28</sup> ESCOBAR Arturo, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, New Jersey, Princeton University Press, 1995, 32-39.

<sup>29</sup> RIST Gilbert, *op.cit*

production interne de biens et services par les agents nationaux, des salaires, des investissements et le maintien du plein emploi<sup>30</sup>.

De la sorte, la configuration économique qui a régné durant les trente ans suivants la Seconde Guerre mondiale, est interprétée par Charles-Albert Michalet comme une mondialisation fondée sur un volontarisme intergouvernemental issu certes des accords du Bretton Woods mais ancrée dans les principes du modèle libéral de la spécialisation internationale<sup>31</sup>. Dans ce contexte, néanmoins, des alliances et traités de sécurité collective ont aussi vu le jour partout dans le monde, selon les impératifs de la confrontation bipolaire<sup>32</sup>. La sécurité, définie comme la non-guerre, était alors une affaire de coopération entre Etats. La mondialisation économique reposait certes sur des institutions économiques spécialisées (FMI, GATT, BM), et les organisations des Nations Unies, elles, agraient une coopération à vocation universelle. Mais, en même temps, un « bipolarisme rigide » poussé par les Etats-Unis et l'URSS traversait toute l'arène globale. La sécurité régionalisée est ainsi devenue un nouvel enjeu de l'espace mondial. Dans le monde entier, de grandes alliances défensives furent instaurées à l'échelle régionale<sup>33</sup>. Simultanément, d'abord en Europe et en Amérique latine, puis en Afrique et en Asie, les gouvernements s'accordent pour installer des processus de coopération visant l'intégration économique régionale. De fait, « presque toutes les grandes organisations internationales universelles ou régionales que nous connaissons aujourd'hui ont été fondées entre 1945 et 1960 »<sup>34</sup>.

## **L'affermissement des échanges financiers et politiques poussant vers l'intégration des marchés**

L'ordre économique qui suit la Seconde Guerre mondiale, structuré principalement selon les échanges de biens et services et appuyé par des institutions multilatérales de coopération économique, y compris « au développement », va se transformer au tournant des années 1970. La décision du gouvernement des Etats-Unis (souvent citée conventionnellement), en 1971, de désengager le pays du rôle de garant de l'équilibre financier mondial, adopté vingt-sept ans auparavant, lors de la réunion de Bretton Woods, marqua fortement ce changement. Cette même année, pour la première fois depuis près de deux cents ans, les Etats-Unis ont enregistré un déficit dans leurs transactions courantes, c'est-à-dire que les importations ont dépassé les exportations. L'administration du président étasunien Richard Nixon a ainsi décidé de dévaluer le dollar et mettre un terme à toute convertibilité du dollar en or. Il a ainsi mis fin à l'étalon de

---

<sup>30</sup> MICHALET Charles-Albert, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, *op.cit.*, p 23

<sup>31</sup> *Idem* p 51

<sup>32</sup> ZORGBIBE Charles, *Les Alliances dans le système mondial*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983.

<sup>33</sup> SMOUTS Marie-Claude, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 1995, p 71-96

<sup>34</sup> *Idem*

change-or. Ceci a entraîné pour l'économie mondiale des conséquences considérables le dollar étant au cœur de l'ensemble des paiements globaux.

D'une part, car le dollar était jusqu'en 1971 la seule monnaie à pouvoir être changée en or ; alors que les autres monnaies nationales étaient convertibles en dollars, sur la base d'un taux de change fixe. D'autre part, appuyées sur ce système, les banques centrales étaient responsables du respect des taux de change et le FMI était censé apporter de l'aide à un de ses membres, dans le cas où il ne pouvait pas réussir à maintenir la parité de sa monnaie. Cette architecture financière mondiale s'est effondrée avec la décision du gouvernement Nixon. D'ailleurs, si les années 1970 seront aussi secouées par les chocs pétroliers et l'augmentation des prix des matières premières<sup>35</sup>, depuis la décennie 1960 s'opérait une autre transformation dans l'espace économique mondial par le biais des investissements directs à l'étranger qui démarraient leur décollage pour occuper une place dominante, au tournant des années 1980<sup>36</sup>, dans les échanges économiques internationaux.

### **L'activité des entreprises: vecteur de l'économie globale**

Dans la dynamique économique des années 1960, initialement les firmes étasuniennes, suivies de près par les firmes anglaises, ont été à l'avant garde dans la mobilité des activités industrielles autant vers l'Europe, que vers l'Amérique latine et le Sud-est asiatique. La poussée des investissements directs va se traduire par plusieurs phénomènes. D'une part, la multiplication du nombre des entreprises agissant hors de leur pays d'origine et, d'autre part, la diversification toujours plus élevée de leur origine. De plus, les stratégies des entreprises vont entraîner de nouvelles formes organisationnelles dans les pays hôtes et imprégner la circulation des biens, services et capitaux. Dit autrement, il s'agissait de l'émergence de la délocalisation du capital et du travail. Au cœur de l'économie, la compétitivité sur le plan mondial, deviendra un impératif. En fait, la nature et la composition des échanges mondiaux ont été transformées par le développement de l'internationalisation des firmes<sup>37</sup>. En 1975, disparaissent les dernières régions échappant encore à l'économie mondiale, indique Jean Piel dans un ouvrage collectif sur la mondialisation<sup>38</sup>. Or, sa remarque est à relativiser car bien que pendant les années 1970, elles soient un nouvel acteur fort dynamique de la scène globale, à cette même époque, il y avait toujours de vastes

---

<sup>35</sup> MARGOLIN Jean-Louis, "Mondialisation et histoire : une esquisse" dans GEMDEV (Ed), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala, 1999, p 133

<sup>36</sup> HUGON Philippe, *op.cit* p 34-35

<sup>37</sup> ANDREFF Wladimir, *Les multinationales globales*, Paris, La Découverte, 1996 ; JULIUS Deanne, *Global companies and public policy: the growing challenge of foreign direct investment*, London, Pinter, 1990.

<sup>38</sup> MARGOLIN Jean-Louis, *op.cit*, p 165

frontières politiques définies par le « bloc communiste » que les firmes ne pouvaient pas encore franchir<sup>39</sup>.

La montée en puissance des firmes a néanmoins provoqué des effets, aussi bien sur la position centrale occupée par les Etats-nations dans l'orientation de l'économie, que sur leur coopération censée réguler l'économie et la politique mondiale. Mais, pendant les années 1960 et jusqu'au milieu des années 1980, le pouvoir des Etats vis-à-vis des firmes restait encore fort<sup>40</sup>. Il y a eu même une collusion entre les Etats et les firmes pour la protection de leurs intérêts à l'étranger, comme par exemple la participation des services secrets du gouvernement étasunien et de la firme *International Telephone and Telegraph*, dans le coup d'Etat du président chilien Salvador Allende, le 11 septembre 1973<sup>41</sup>.

Pendant les années 1970, en Asie du Sud-est, s'est configurée la genèse d'un nouveau centre économique de poids mondial grâce à la consolidation de la stratégie des gouvernements pour chercher l'industrialisation à travers l'offre de main d'œuvre bon marché et la présentation de bonnes conditions pour les investissements directs, notamment japonais et étasuniens. En Amérique latine, par contre, les politiques d'industrialisation mises en place par les gouvernements ont été orientées par le renforcement de la stratégie de substitution d'importations, qui avait démarré plus de trente ans auparavant comme réponse à la crise internationale de 1929 avec l'écroulement de la capacité d'achat à l'étranger suite à l'effondrement du prix des exportations<sup>42</sup>. La position des gouvernements vis-à-vis des firmes reposait donc sur des objectifs différents, mais désormais l'ensemble des gouvernements ne pourra pas se dispenser de tenir compte des activités et stratégies des firmes. Au plan mondial, les mutations dessinaient des nouveaux pôles d'échanges économiques. Au fur et à mesure que la compétition entre les Etats se sont déplacés vers le domaine de l'économie, l'est asiatique et l'Europe communautaire se sont affirmés comme des puissances compétitives face au dynamisme économique des Etats-Unis et les entreprises du monde entier sont devenues des acteurs à part entière de l'arène mondiale.

Dans ce contexte des années 1970, qui ouvre la voie à la libéralisation des mouvements de capitaux et par conséquent à la prééminence des échanges financiers dans l'économie mondiale<sup>43</sup>, apparaissent deux nouvelles formes d'interprétation des avatars de l'espace global. D'une part, deux politistes, Robert

---

<sup>39</sup> MICHALET Charles-Albert, « Souveraineté nationale et mondialisation » dans LAROCHE Josépha, *Mondialisation et gouvernance mondiale* (sous la dir.), Paris, PUF-Iris, 2003, p 37

<sup>40</sup> MICHALET Charles-Albert, *Qu'est-ce que la mondialisation ? op.cit* p 78-79

<sup>41</sup> SAMPSON Anthony, *ITT : l'Etat souverain*, Paris, Editeur A. Moreau, 1973

<sup>42</sup> PREBISCH Raul, *Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique. Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement*, New York, Paris, ONU-Dunod, 1964 ; *Revista de la Cepal*, « Homenaje a Raul Prebisch », Numéro spécial, (12), 2001

<sup>43</sup> MICHALET Charles-Albert, *Qu'est-ce que la mondialisation, op.cit.*, p 86 ; SIMONS Beth « The internationalization of Capital » in KITSCHOLT Herbert, LANGE Peter, MARKS Gary, STEPHENTS John (Ed) *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, Cambridge, CUP, 1999, p 36-69

Keohane et Joseph Nye, examinent les relations produites par une grande variété d'acteurs dans l'arène mondiale, Etats et organisations intergouvernementales, fondations privées et mouvements révolutionnaires, Eglises et entreprises. Sur la même ligne de réflexion, James Rosenau a considéré que l'activisme et les relations émanant de ces acteurs transnationaux conduiraient à une transformation du « système d'Etats-nations ». Ces auteurs ont ainsi relevé l'activisme et les arrangements, de coopération et conflit, sur l'espace global des agents non Etatiques et en même temps placé les phénomènes du transnationalisme et de l'interdépendance sur l'agenda de la recherche scientifique<sup>44</sup>. D'autre part, des économistes et sociologues démontrent que le sous-développement n'est pas l'expression d'un retard historique, mais la conséquence du développement des pays riches placés au « centre » de l'économie mondiale. Ils ont ainsi expliqué le développement inégal des pays par l'accumulation du capital au sein des structures économiques, où le centre et la périphérie s'opposent fondant une exploitation à l'échelle globale. Leur approche a directement contesté les structures de l'économie mondiale<sup>45</sup>.

Dans une perspective plus tangible, l'ordre économique des années 1970 a été pointé du doigt par les gouvernements des pays se trouvant à la périphérie et au centre. Dans le cadre d'une session spéciale, l'Assemblée générale des Nations Unies a en effet adopté une Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOEI), largement promue par les pays de l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. La Déclaration a surtout revendiqué le droit pour chaque pays d'adopter le système socio-économique qu'il juge le mieux adapté à son propre développement, et la souveraineté de chaque Etat sur ses ressources naturelles et sur toute activité économique. Dans ce contexte, à partir de 1971, des préférences commerciales sont accordées unilatéralement par l'Europe communautaire et les économies nationales les plus puissantes, aux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie afin de promouvoir leur croissance économique et leur industrialisation. Ces privilèges commerciaux, fondés sur l'élimination ou la réduction des tarifs douaniers, ont impliqué la dérogation pour dix ans du principe de la nation la plus favorisée structurant le GATT. Et en 1979, cette exception est devenue constante à partir d'un article dit d'habilitation. Toutefois, malgré ce nouveau type de liens commerciaux, les négociations pour un NOEI vont s'achever sur un échec en 1981. Deux ans avant, s'exprimant sur les problèmes de l'économie mondiale, le chancelier allemand Helmut Schmidt, a indiqué lors d'un entretien à un magazine étatsunien que « le principal problème est la tendance généralisée dans la plupart des pays, y compris les pays communistes, les pays en développement et les pays développés, à consommer plus que ce que l'on

---

<sup>44</sup> KEOHANE Robert, NYE Joseph (Eds), *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge Massachusset, Harvard University Press, 1971. KEOHANE Robert, NYE Joseph, *Power and Interdependence: World Politics in transition*, Boston, Little Brown, 1977. ROSENAU James, *The study of Global Interdependence*, New York, Nichols, 1980.

<sup>45</sup> AMIN Samir, *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*, Dakar-Paris, IFAN-Anthropos, 1970 ; FRANK André Gunder, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero, 1968. CARDOSO Fernando Henrique, FALETO Enzo, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, Presse Universitaire de France, 1969.

produit et à combler l'écart en injectant de l'argent. Pourtant ceci ne conduit qu'à adopter des politiques monétaires et fiscales inflationnistes »<sup>46</sup>.

### **Renforcement de la libéralisation des entraves aux marchés**

Les mesures promulguées pour faire face à la situation de crise économique ont été charpentées au cours des années 1980 sur deux pivots. D'un côté, le credo politique professait depuis la Maison Blanche, à Washington, et au 10 Downing Street, à Londres, selon lequel tout interventionnisme étatique (et même la protection sociale) ne pouvait que nuire au bon cours de l'économie et ordre social. De l'autre côté, les processus de déréglementation, de libéralisation des économies, poussés par les économistes du FMI et de la Banque mondiale. C'est-à-dire que des agents politiques visibles -institutions financières formées par des Etats et des gouvernements de certains Etats- se sont positionnés comme responsables de la nouvelle orientation de l'espace économique mondial. Début des années 1980, l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan (1981-1989) aux Etats-Unis et Margaret Thatcher (1979-1990) en Angleterre symbolisent cette nouvelle donne de la logique économique néolibérale au profit de l'initiative privée et d'une politique de l'offre menée par une orthodoxie monétariste. Sur un plan politique mondial, leurs actions étaient inscrites dans la confrontation avec le « monde communiste », révélée d'ailleurs profondément dans les guerres d'Amérique centrale<sup>47</sup>.

En 1989, pour dépendre l'ensemble des mesures recommandées par les fonctionnaires du FMI et la Banque mondiale, tous les deux situés à Washington, l'économiste étasunien John Williamson a parlé de « consensus de Washington ». La dénomination procédait du fait qu'en l'absence d'une conférence fondatrice, comme ça en a été le cas à Bretton Woods, les nouveaux remèdes pour confronter les problèmes de l'économie mondiale ont été produits par des fonctionnaires des « institutions de Washington ». D'une manière générale, le « consensus de Washington » a encouragé les économies nationales, notamment des pays de l'Amérique latine et d'Afrique, à abaisser le poids de l'interventionnisme, à favoriser l'initiative privée et à libéraliser l'environnement économique<sup>48</sup>. De plus, le langage politico-économique sera enrichi avec de nouveaux termes et définitions tels que « ajustement

---

<sup>46</sup> Déclarations de Helmut Schmidt au *Times Magazine*, le 19 juin 1979. Cité par MALDONADO LINCE Guillermo, « El Nuevo orden económico internacional : un proceso político », *Nueva Sociedad*, (44), septembre-octobre 1979, p 35-48. Disponible sur [www.nuevasociedad.org](http://www.nuevasociedad.org)

<sup>47</sup> ROUQUIE Alain, *Guerres et Paix en Amérique centrale*, Paris, Seuil, 1992 ; SMITH Hazel, *European Union Foreign Policy and Central America*, New York, St. Martin's Press, 1995, notamment le Chapitre I : « International context », pp 1-16

<sup>48</sup> Plus précisément le consensus de Washington portait sur la nécessité d'installer les réformes suivantes : discipline fiscale, rigueur dans les dépenses publiques, réforme fiscale, libéralisation financière et commerciale, unification des taux de change, investissement étranger direct, privatisation, dérégulation et respect de la propriété privée. World Bank, *Latin America and the Caribbean: a decade after the debt crisis*, Washington, World Bank Latin America and Caribbean Office, September, 1993. Disponible sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org) ; WILLIAMSON John (Ed), *Latin American adjustment: how much has happened?*, Washington, Institut for international economics, 1990.

structurel »<sup>49</sup> et « pays émergents »<sup>50</sup>. Le premier pour expliciter les politiques appliquées sur la base des orientations du FMI et la BM et le deuxième pour illustrer l'activisme industriel et économique de certains pays jadis appartenant au « Sud »<sup>51</sup>.

Désormais, indique Michel Aglietta, la mondialisation est configurée par un libéralisme purement économique, qui a balayé tout compromis politique fondé sur les choix démocratiques, où le marché financier devient le pôle unificateur de l'ensemble des pratiques et des finalités des entreprises<sup>52</sup>. Après 1989, cette conception sera projetée au monde entier car à partir de cette année s'ensuit dans un espace du temps assez court de deux ans, l'effondrement de l'URSS, « du socialisme réel ». Aglietta remarque que « le modèle dominant en Occident vise ainsi à se propager partout. Les pays émergents voient l'entrée massive de capitaux et la transformation de leurs propres institutions par la logique du capitalisme définie par ce qu'on a appelé le consensus de Washington. Celui-ci est la traduction d'un projet d'hégémonie globale »<sup>53</sup>.

Cependant, bien que l'interprétation de ce projet soit souvent réduite à un ensemble de mesures « imposées » par un acteur dominant<sup>54</sup>, il s'agit plutôt d'un processus par lequel des orientations particulières du politique et de l'économie entraînent un consentement au niveau mondial. Dans ce sens, il convient de signaler que le « consensus de Washington » a synchronisé avec l'élection, en dehors des Etats-Unis et de l'Angleterre, des gouvernements attachés eux aussi au credo libéral.

En Amérique latine, par exemple, entre 1988 et 1990 ont été élus Carlos Salinas de Gortari, au Mexique, Fernando Collor de Mello, au Brésil, Carlos Menem, en Argentine et César Gaviria, en Colombie, tous protagonistes du tournant néolibéral opéré dans le sous-continent à partir de la fin des années 1980. Le projet néolibéral, symbolisé par Ronald Reagan et Margaret Thatcher, a été accompagné non seulement par la création de nouveaux arrangements institutionnels censés organiser le champ des échanges économiques, mais il a été également légitimé par des gouvernements attachés à l'idéologie du marché. En outre, les principaux agencements institutionnels ont à leur tête des individus nommés par consensus entre les acteurs dominants de la scène globale -la Banque mondiale toujours orientée par un étasunien, le FMI toujours sous la responsabilité d'un européen-. Ces personnes sont généralement des politiciens ou

---

<sup>49</sup> WILLIAMSON John, *op.cit*

<sup>50</sup> HUGGON Philippe, *op.cit*

<sup>51</sup> GOUSSOT Michel, « Mondialisation, pays émergents, pays pauvres : vers une nouvelle géo-économique ? », *Questions Internationales*, (22), novembre-décembre, 2007, pp. 35-47.

<sup>52</sup> AGLIETTA Michel, MOATTI Sandra, *Le FMI, de l'ordre monétaire aux désordres financiers*, Paris, Economica, 2000 ; AGLIETTA Michel, « La globalisation financière au défi des transformations de l'économie mondiale », *Questions Internationales*, (22), novembre-décembre, 2007,

<sup>53</sup> AGLIETTA Michel, « Repenser la régulation de marchés financiers », *Savoir Agir*, Dossier : Crise financière : crise de système, crise de croyance ?, (4), le 4 juin 2008.

<sup>54</sup> Cf. HUGON Philippe, *op.cit*, p 32

fonctionnaires qui ont fait leurs preuves au niveau national ou bien, s'il s'agit de ressortissants des pays du « Sud », des individus appartenant à des élites politiques et économiques, et dont les idées ne s'éloignent pas de la norme<sup>55</sup>. Bien que les mesures accommodant la mobilité des capitaux financiers aient été le résultat de décisions prises à Washington, elles étaient largement partagées par les Etats qui les ont instaurées.

D'ailleurs, en 1995, suite aux accords de Marrakech inscrits dans le cadre de négociations du GATT, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et son Organe de règlement des différends commerciaux, ont vu le jour. De même, le projet de création d'un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) a été négocié, en coulisses par la plupart des Etats du « Nord ». Certes, la nouvelle organisation présumée aménager le commerce mondial montrera rapidement ses limites et sera vigoureusement contestée par l'action d'agents non étatiques, dits « transnationaux ». Ce même type d'acteurs réussira d'ailleurs à stopper la mise en place de l'AMI. Toutefois, si ces deux arrangements entre Etats ont pointé l'apogée du projet de libéralisation des échanges et du credo de la libre circulation des capitaux, promu par les entreprises et Etats, ils ont aussi dévoilé la constance d'une coopération visant la gestion des mutations de l'espace économique. Dans le même sens, il est possible de saisir l'action des acteurs transnationaux car ils ont pour enjeux d'influencer autant les orientations des Etats que les organisations de coopération économique.

À partir des années 1980, la donne globale change certainement à travers la consolidation de la mondialisation de l'économie de marché. D'une part, les institutions économiques intergouvernementales, la Banque mondiale et le FMI ne sont plus des organismes censés réglementer et stabiliser le marché mais, au contraire, elles prônent en finir avec toute entrave au marché. D'autre part, les Etats mettent en œuvre des politiques de déréglementation et d'ouverture économique et commerciale. Dans ce contexte, a pris corps une approche sur les événements mondiaux fondée sur le postulat selon lequel il existe une coopération interétatique structurée sur des institutions dits « régimes »<sup>56</sup>. Un régime international est défini comme « un ensemble de principes, normes, de règles et de procédures de décision, implicites ou explicites, autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine spécifique »<sup>57</sup>. Sur la base

---

<sup>55</sup> Voir à ce propos l'ensemble des articles du dossier « Sociologie de la mondialisation » publié par la *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, (151-152), 2004.

<sup>56</sup> La notion de régime a été introduite en science politique par John Ruggie à partir du droit international public. L'on en trouve une première exploration systématique dans l'ouvrage KEOHANE Robert, NYE Joseph, *Power and Interdependence*, *op.cit.*

<sup>57</sup> KRASNER Stephen, « Structural Causes and Regimes Consequences : Regimes as Intervening Variables », *International Organization*, 36(2), 1982, p 185-205

de cette définition de nombreuses études de cas ont été entreprises, et le « régime » constitue un concept interdisciplinaire qui a fortement enrichi la compréhension de la coopération internationale<sup>58</sup>.

Il est certain qu'au fur et à mesure que la compétition entre Etat s'est déplacée vers le domaine de l'économie, le Japon et l'Europe communautaire sont apparus comme des puissances compétitives et de nouveaux acteurs non étatiques, tels les firmes, sont devenus des agents incontournables de l'espace global. Les régimes internationaux reflétaient cette situation dans laquelle coexistent plusieurs pôles économiques et les rapports entre divers gestionnaires dans divers domaines étaient souvent structurés autour d'une organisation internationale. Néanmoins, en renforçant l'idée que la scène globale ne serait que le résultat négocié de la collaboration entre divers acteurs selon chaque domaine et enjeux, le régime ne posait pas la question du pouvoir et consolidait le *statu quo*. De plus, cette perspective d'analyse mettait en avant une certaine neutralité propre aux organisations et à la coopération internationale, sans prendre en considération la question du type de la nature de la régulation établie<sup>59</sup>.

En outre, dans le capitalisme contemporain, ils s'opèrent toujours des ententes entre le pouvoir public et un ensemble d'organismes moins visibles, mais non moins influents, sur la marche quotidienne de l'économie mondiale dont la notion de « régime » ne permet pas de rendre compte<sup>60</sup>. A ce propos, Jean Christophe Graz et Ronen Palan remarquent que les pouvoirs publics sont fréquemment appelés à se baser sur le jugement des grandes agences de notation de titres de propriété pour répondre au contrôle légal de la solvabilité des acteurs privés et publics<sup>61</sup>. Autrement dit, si dans le contexte des transformations de l'espace global vers la mondialisation contemporaine, la coopération entre Etats ne succombe pas, mais au contraire, prend de nouvelles formes, il s'opère toujours des reconfigurations de l'autorité politique.

## Recomposition de l'autorité politique

Concernant la dimension politique, la mondialisation de l'économie de marché a conduit à une désagrégation Etat/territoire et a favorisé une redistribution de l'autorité politique au plan global. De fait, sauf dans le domaine de la sécurité où il détient toujours un rôle dominant, la politique mondiale n'est plus l'affaire des seuls Etats. Sur la mondialisation actuelle, les analystes s'accordent sur cinq indicateurs: 1) le développement des échanges commerciaux et la croissance du taux d'ouverture commerciale des économies nationales, 2) la progression du développement des investissements directs à l'étranger (IDE),

---

<sup>58</sup> SMOUTS Marie-Claude, « La coopération internationale de la coexistence à la gouvernance mondiale », dans SMOUTS Marie-Claude, *Les Nouvelles Relations Internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presse de Sciences Po, 1995, p 148

<sup>59</sup> STRANGE Susan, « Cave ! Hic Dragones : a Critique of Regime Analysis » dans KRASNER Stephen (Ed), *International Regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 1983, p 337-354

<sup>60</sup> CHAVAGNEUX Christian, *Economie Politique Internationale*, Paris, La Découverte, 2004, 24-25

<sup>61</sup> GRAZ Jean-Christophe, PALAN Robert, « Comment réguler le capitalisme ? », *A contrario*, 2(2), 2004, p 3-9

3) l'accélération des mouvements internationaux de capitaux corroborée par les nouvelles technologies de l'information, 4) l'extension de la concurrence internationale à de nouveaux secteurs, et 5) la concurrence des pays émergents<sup>62</sup>. De plus, le processus de la mondialisation est assorti de flux transnationaux et de l'interaction de divers acteurs ancrés dans une redistribution de la politique mondiale qui est de plus en plus interdépendante<sup>63</sup>.

### Déplacements de la pratique de l'autorité de l'Etat

*La fin des territoires* est une des mutations contemporaines les plus saillantes pratiquée, au cœur de l'organisation politique qu'est l'Etat-nation<sup>64</sup>. Ce fait a pris forme depuis les années 1980, notamment car les Etats cherchent à éviter tout obstacle à la dynamique du marché et des flux des capitaux. Désormais compagnies et investissements ont de plus en plus de commodités à circuler partout dans le monde. D'abord économiques, les flux transnationaux seront pourtant aussi renforcés par des phénomènes à caractère politique, social et même clandestin. Le rôle des organisations sociales et mouvements idéologiques au delà de leur pays d'origine ainsi que les trafics illicites de tout genre, ne feront rien d'autre que conforter une tendance à la « déterritorialisation »<sup>65</sup> doublée d'une diminution de l'autorité de l'Etat.

Elke Krhamnn a dessiné une représentation très utile des changements de l'autorité politique des Etats selon différents niveaux. Pour elle, il y aurait un déplacement de l'autorité de l'Etat vers le haut -sur des échelles supranationales et internationales-, le bas -par le biais de la décentralisation- et les côtés -à travers la montée en puissance des agents économiques et sociaux<sup>66</sup>. Pourtant, ces déplacements de l'autorité politique ne se font pas de manière quantitative. Christian Chavagneux note ainsi que les modifications de l'Etat dans le contexte de la mondialisation, ne signifient pas une perte mécanique de son pouvoir au profit de la puissance des autorités du marché (entreprises, cartels, etc.), morales

---

<sup>62</sup> LAROCHE Josépha, « Introduction » dans Josépha Laroche, *Mondialisation et gouvernance mondiale* (sous la dir.), Paris, PUF-Iris, 2003, p 9-13

<sup>63</sup> A ce propos, dans la vaste littérature sur la mondialisation, voir CHAVAGNEUX Christian, « Les acteurs de la mondialisation » dans CHAVAGNEUX C. MILEWSKI F., PISANY\_FERRY J., PLIHON D., RAINELLI M., WARNIER J-P., *Les enjeux de la mondialisation. Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte, 2007, p 38-54. DE SERNACLES Pierre (Ed.) *Maitriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*, Paris, Presse de Science-Po, 2000, DE SERNACLES Pierre, *La mondialisation. Théories, enjeux et débats*, 3<sup>e</sup> Edition, Paris, Armand Colin, 2002 ; GRAZ Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2004, p 27-28. SCHMIDT Vivien (Ed.) « Dossier : Diversité du capitalisme mondialisé » en *Critique Internationale*, (8) été, 2000.

<sup>64</sup> Bertrand Badie indique que les mutations du « territoire » sont menées par trois réalités : la mondialisation économique, la fin de la bipolarité et les difficultés de l'Etat face à l'activisme économique des entreprises et investissements. BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

<sup>65</sup> BADIE Bertrand, *op.cit*, ROSENAU James, *op.cit*, STRANGE Susan, "Territory, State and Economy: a new realist ontology of global political economy", dans COX Robert (Ed), *The New Realism. Perspectives on multilateralism and world order*, Londres, McMillan, 1997, p 3-19

<sup>66</sup> KRHAMNN Elke, "National, Regional and Global Governance: One phenomenon or Many?" en *Global Governance*, (9), 2003, pp 324-341.

(organisations non gouvernementales) ou illicites (mafias, crime organisé)<sup>67</sup>. Ces types d'autorités non-étatiques, qui sont investis d'un pouvoir dont ils étaient auparavant dépourvus, souligne Jean Christophe Graz, se déploient plutôt dans un espace où s'emboîtent les logiques endogènes de l'état nation et celles exogènes découlant de la dynamique transnationale du capitalisme<sup>68</sup>.

De fait, si la perméabilité des frontières sur le contexte de la mondialisation économique représente une certaine perte de maîtrise de la part de l'Etat, il s'avère nécessaire de nuancer la portée du phénomène car les transformations de l'autorité de l'Etat varient. Les Etats n'abandonnent pas leur rôle de garant des frontières et bâtissent toujours des barrières contre certains flux transnationaux, notamment la migration illégale, les finances illicites, le trafic non autorisé d'armes et de stupéfiants<sup>69</sup>. Ainsi, dans le secteur de la sécurité qu'il s'agisse du terrorisme, du crime organisé, des mafias, des flux illégaux d'argent, de la traite des être humains, de la guerre, de la paix, ou du trafic illicite de stupéfiants, l'Etat cherche toujours à imposer ses règles sur ou contre, les autres acteurs<sup>70</sup>.

C'est spécialement face aux autorités économiques que l'autorité de l'Etat s'est vue contesté. Mais là encore, le phénomène est varié. Les interprétations d'un affaiblissement de l'Etat face à la toute-puissance des marchés et des entreprises ont joui d'une certaine popularité, et un des cas paradigmatique a été l'annonce de l'économiste Kenichi Ohmae de « la fin de l'Etat-nation »<sup>71</sup>. À ces réflexions, s'ensuit pourtant un autre courant de travaux qui a rappelé le rôle des Etats sur la scène globale et les réformes à apporter au niveau multilatéral pour les rendre plus efficaces et légitimes, dans le contexte de la mondialisation.

De ce point de vue, John Ruggie, avançant le besoin d'une réforme des institutions internationales, a noté que le multilatéralisme contribue à la stabilité internationale dans la mesure où il produit des règles bénéficiant à tous les Etats, et ceux-ci en adoptant les principes multilatéraux atténuent les conflits au niveau international. A la définition classique de multilatéralisme, « ensemble persistant et connecté de règles, formelles et informelles, qui prescrit des rôles de comportement, contraint une activité et façonne

---

<sup>67</sup> CHAVAGNEUX Christian, « Peut-on maîtriser la mondialisation? Une introduction aux approches d'économie politique internationale », *Economies et Sociétés*, Série P : Relations Economiques Internationales, (4), 1998, pp. 25-68

<sup>68</sup> GRAZ Jean Christophe, « Les hybrides de la mondialisation : acteurs, objets et espaces de l'économie politique internationale », *Revue Française de Science Politique*, 56(5), 2006, p 765-789

<sup>69</sup> ANDREAS Peter, "Illicit international political economy: the clandestine side of globalization", *Review of International Political Economy*, 11(3), august, 2004, p 641-652.

<sup>70</sup> BIGO Didier, « Nouveaux regards sur les conflits? » dans SMOUTS Marie-Claude, *Les Nouvelles Relations Internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, p 309354 ; SALAME Ghassan, « Les guerres de l'après-guerre froide » dans SMOUTS Marie-Claude, *idem*, p 281- 307; STRANGE Susan, "Territory, State and Economy: a new realist ontology of global political economy », *op.cit*

<sup>71</sup> OHMAE Kenichi, *The End of the Nation States. The Rise of Regional Economies*, New York, The Free Press, 1996.

des attentes », Ruggie ajoute deux corollaires d'ordre qualitatif. D'une part, l'indivisibilité entre les Etats au sein d'un organisme multilatéral, car toutes les règles s'appliquent à tous, et d'autre part, les attentes des Etats d'une réciprocité diffuse, c'est-à-dire que les bénéfices attendus des règles soient, en principe, équivalents pour tous les participant à un arrangement multilatéral<sup>72</sup>. Toutefois, sa réflexion est limitée. D'une part, si elle est opposée à ceux qui ont annoncé « la fin de l'Etat », elle néglige la conduite des acteurs non étatiques. D'autre part, comme les régimes, elle repose sur un critère d'efficacité et le postulat selon lequel de l'harmonisation des intérêts des Etats surgira l'efficacité des institutions internationales.

Par contre, dans sa proposition d'un « nouveau multilatéralisme », Robert Cox postule que face à la mondialisation et à de nouveaux défis globaux, les institutions en vigueur ne sont pas adéquates. Ainsi, il propose un changement de la coopération mondiale. De fait, Cox a souligné que ce qui est en cause ne sont pas les organisations multilatérales mais le type de structuration de l'arène mondiale. Son décryptage se concentre dans les dynamiques de trois forces : les institutions, les idées et les capacités matérielles. Dans l'interaction de ces éléments s'inscrivent les relations sociales, la nature de l'ordre mondial et les Etats. Cox avance ainsi que la scène globale actuelle est d'essence néolibérale, c'est-à-dire organisée autant par l'internationalisation de l'Etat et la production que par les valeurs et les idées d'une « classe dominante transnationale » composée des élites des pays, notamment industrialisés. De cet angle de vue, le multilatéralisme s'apparente donc plus à un type de société spécifique, qu'à une forme de régulation internationale et l'analyse s'ouvre alors à la considération d'un ensemble plus large d'acteurs que les seuls Etats souverains. Le « nouveau multilatéralisme » de Robert Cox ne s'attache pas à une réflexion sur le meilleur fonctionnement de l'ordre international mais à sa remise en cause, y compris des institutions multilatérales existantes, afin de créer de nouvelles formes d'organisations institutionnelles reliant tous les acteurs, y compris les non dominants<sup>73</sup>.

## Mutations dans la coopération économique et politique

Or, si l'architecture multilatérale issue de la seconde post-guerre n'a que peu changé, le constat d'un espace global où le rôle de l'Etat se transforme, demeure indéniable. Plus qu'une perte simple et mécanique de l'autorité des Etats, sur fond de mondialisation économique et d'irruption de nouveaux

---

<sup>72</sup> RUGGIE John Gerard, *Constructing the World Polity. Essays on International Institutionalization*, London, Routledge, 1998, p 109 et suivantes.

<sup>73</sup> COX Robert W., SCHECHTER Michael G., *The Political Economy of a Plural World. Critical Reflections on Power, Morals and Civilization*, London-New York, Routledge, 2002 ; COX Robert, « Multilateralism and World Order », *Review of International Studies*, 18(2), p 161-180 ; COX Robert, « Au-delà de l'Empire et de la terreur : réflexions sur l'économie politique de l'ordre mondial », *A Contrario*, 2(4), 2004, p 167-189. CHAVAGNEUX Christian, *Economie Politique Internationale, op.cit.*, notamment p 77-94 ; GRAZ Jean-Christophe, « Marginalité, dissidences et dialogue entre civilisations : Robert Cox et l'économie politique d'un monde pluriel », *A Contrario*, 1(1), p 95-100.

acteurs sur la scène globale, il s'est fabriqué plutôt une recomposition de l'autorité politique qui a impliqué de nouvelles formes de coopération et action des Etats<sup>74</sup>. C'est dire combien le processus de mondialisation a substantiellement infléchi la donne sociopolitique<sup>75</sup>. Aussi, John Stopford et Susan Strange explicitent que les Etats sont souvent en retrait, voire en concurrence, face aux actions des entreprises. Ils précisent néanmoins deux traits propres à ce processus.

D'une part, les Etats ne sont pas touchés de la même façon dans leur perte d'autonomie à l'égard des agents économiques et, d'autre part, ils détiennent toujours un rôle d'influence sur la structuration du monde économique<sup>76</sup>. Wladimir Andreff a repris implicitement cette réflexion pour démontrer que l'Etat est aussi un acteur décisif de la mondialisation et non simplement le cadre politique d'un territoire convoité par les entreprises. Pour lui les politiques des Etats, visant la création de conditions favorables à l'affectation de capitaux, montrent comment ils sont pleinement inscrits dans l'impulsion du processus de mondialisation par leur collaboration avec les firmes multinationales. Ce type de partenariat indique combien l'Etat est aussi un promoteur de la mondialisation<sup>77</sup>. Sous une optique similaire, Allard Neumann a examiné les entreprises, notamment latino-américaines, comme des protagonistes à part entière de la mondialisation. Dans son propos, il indique comment les entreprises véhiculent des investissements directs à l'étranger (IDE) et en même temps touchent par leurs stratégies et actions, d'autres domaines tels que le développement soutenable et les conditions de travail<sup>78</sup>.

De plus, si l'on rappelle que d'autres agents tels que les organisations non gouvernementales, les mafias et même les individus agissant en réseau, sont aux prises avec l'acteur étatique, force est de constater que la mondialisation est l'expression conjointe de l'Etat et du marché, du privé et du public, des logiques nationales et transnationales, du licite et de l'illicite, voire d'une recomposition mondiale de l'autorité politique. Désormais la question qui se pose est celle de comprendre la nature des rapports et négociations dans lesquelles se trouvent engagés les multiples acteurs actifs sur le champ mondial. En d'autres mots, la coopération au plan mondial se révèle en terme de gouvernance, celle-ci assimilée comme « un ensemble de régulations produites par la prolifération d'acteurs devenus de plus en plus interdépendants ». De cette manière, si les agents façonnant l'espace mondial ne se limitent pas aux Etats et les mécanismes de coopération ne se réduisent ni au marché ni à la diplomatie des Etats, comprendre le monde contemporain

---

<sup>74</sup> COHEN Samy, « Les Etats face aux 'nouveaux acteurs' », *Politique Internationale*, 2005, p 409-424

<sup>75</sup> DIECKHOFF Alain, JAFFRELOT Christophe, « De l'Etat-nation au post-nationalisme? », dans : Marie-Claude Smouts (Ed), *Les Nouvelles relations internationales. Pratiques et Théories*, op.cit, p 59-74

<sup>76</sup> STOPFORD John, STRANGE Susan, *Rival States, Rival Firms Competition for World Market Shares*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991; STRANGE Susan, *The Retreat of the State. The diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, notamment la deuxième partie, p 91-182.

<sup>77</sup> ANDREFF Wladimir, « La restructuration stratégique des firmes multinationales et l'Etat 'mondialisateur' » dans LAROCHE Josépha, op.cit p 45-56.

<sup>78</sup> ALLARD NEUMANN Raúl, « Las empresas multinacionales en la globalización. Relaciones con los Estados », *Estudios Internacionales*, (158), septiembrediciembre, Instituto de Estudios Internacionales-Universidad de Chile, 2007, p 59-99

demande d'élargir le champ d'analyse pour appréhender l'influence politique d'un ensemble plus vaste d'acteurs et, surtout, de nouvelles formes de coopération. Désormais, note Jean Christophe Graz, il s'agit de mobiliser « des outils inédits pour analyser l'enchevêtrement complexe des règles de jeu de la mondialisation »<sup>79</sup>.

Souligner la transformation de l'autorité politique dans le cadre de la mondialisation met alors en évidence comment les Etats ne détiennent plus le monopole de l'action publique et se trouvent contraints de composer avec d'autres acteurs afin de réajuster leurs prérogatives de plus en plus souvent troublées. En d'autres termes, ils s'érigent aussi de nouvelles configurations du politique à l'intérieur des Etats et de coopération sur la scène mondiale.

## **En guise de conclusion**

Si la lecture socio-historique du processus mondial d'intégration des marchés permet de préciser les valeurs politiques (du libéralisme et l'aide au développement) subjacentes aux rapports internationaux contemporains ainsi que les changements de l'autorité politique de l'Etat, elle met aussi en relief les intersections entre l'économique et le politique. Telle approche illustre également l'enchevêtrement de l'action des acteurs publics et privés sur l'espace mondial. En outre, c'est dans ces conditions d'intégration mondiale des marchés et de flux transnationaux de toutes sortes, que les configurations régionales se dresseront en protagonistes de la politique mondiale et de l'économie internationale.

---

<sup>79</sup> GRAZ Jean-Christophe, *La gouvernance de la mondialisation*, *op.cit*, p 27-28.